



ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE DE L'OFFICIEL(LE)

Extrait du livre des règlements administratifs de Hockey Québec 2024-2025

Nom de l'officiel(le) : _____

Région : _____

AHM ou organisation : _____

Le règlement 10.4 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec prévoit que chaque officiel doit lire et signer le « Code d'éthique de l'officiel ». Un manquement ou un non-respect à une obligation de ce code d'éthique pourrait entraîner une sanction.

Aucune compétition ne peut se dérouler de façon satisfaisante sans la présence d'officiel (le) s. Un bon arbitrage assure le plaisir de jouer dans le respect des règles de jeu et la protection des participants(es). Pourtant, les décisions des officiels (le) s sont souvent la source de nombreuses frustrations, leur jugement faisant rarement l'unanimité. En ce sens, tout officiel(le) s'engage à :

1. **Devoir des officiels(les) :**

- A. Protéger l'intégrité de la compétition et de la sécurité des participants(es).
- B. Connaître les règlements et leur interprétation ; se conformer aux règles énoncées.

2. **Arbitrer de façon responsable :**

- A. Appliquer les règlements avec objectivité et impartialité, de façon équitable, et avec discernement.
- B. Communiquer de manière respectueuse avec les participants(es).
- C. Être en état physique et mental pour remplir la tâche envisagée.
- D. Éviter de s'imposer outre mesure de manière à se mettre en évidence au détriment des participantes et des participants.
- E. S'abstenir de toute consommation d'alcool ou de drogue dans l'exercice de ses fonctions.

3. **Intégrité dans les rapports avec les autres :**

- A. S'engager à avoir un comportement conforme à la Politique en matière de protection à l'intégrité de la Fédération.
- B. Prendre connaissance des lignes de conduite offertes sur le site www.sportbienetre.ca
 - a. Signaler sans délai à une personne en situation d'autorité tout acte de cet ordre commis à l'endroit d'une autre personne ou à son propre égard.
- C. Utiliser les réseaux sociaux, internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse des collègues, entraîneurs(es) et dirigeants(es), ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre.
- D. Planifier l'ensemble des activités de façon qu'un(e) officiel(le) ne soit jamais seul(e) dans un lieu privé fermé en compagnie d'un(e) participant(e), ou d'une personne impliquée dans le milieu. Ce lieu peut être réel (local, chambre, vestiaire, voiture) ou virtuel (messagerie, réseau social).

Plus particulièrement :

- Les communications électroniques entre un(e) participant(e) et un(e) officiel (le) doivent inclure les parents du (de la) participant(e) s'il (elle) est âgé de moins de 18 ans.
- Les envois électroniques de groupe doivent être privilégiés aux messages privés.
- L'officiel (le) doit demander la présence d'un autre adulte lorsqu'un(e) participant(e) le (la) visite à son bureau ou son local.
- L'officiel (le) ne doit pas conduire les participants(es) de moins de 18 ans vers ou de retour d'une activité (pratique, partie, compétition ou autre) sans avoir le consentement de leurs parents. Il (Elle) doit obtenir une autorisation parentale pour tous cas d'exception.
- Lors de voyages impliquant de découcher, l'officiel (le) s'assure que les chaperons restent dans une pièce voisine aux chambres des participants(es).
- L'officiel (le) doit limiter les visites dans les chambres d'hôtel aux visiteurs du même sexe.
- L'officiel (le) doit s'assurer que la vérification des chambres est faite par des adultes formés et préférablement de paires mixtes.

4. Respect

- A. S'assurer que chacun soit traité de façon égale, peu importe l'âge, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, la croyance, la religion, le potentiel athlétique, le handicap, la situation familiale, l'état matrimonial, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle.
- B. Préserver la dignité de chaque personne lors des interactions avec les autres.
- C. Respecter les principes, règles ou politiques en vigueur.

En signant le présent Code d'éthique de l'officiel(le),

- A. J'atteste avoir pris connaissance du présent document et avoir compris les obligations qui s'y rattachent.
- B. Je m'engage à respecter le Code d'éthique de l'officiel(le) et accepte que tout manquement relatif à ce dernier pourrait entraîner une sanction.

J'ai signé le présent Code d'éthique librement et en toute connaissance de cause.

Nom de l'officiel (le) (lettres moulées)

Nom du parent/tuteur/responsable légal
(si l'officiel (le) est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Signature de l'officiel (le)

Signature du parent/tuteur/responsable légal

Lieu / Date : _____